COMMUNE
D'ANHEE

Le 29 mai 2018

A

**CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL**

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le mardi **12 juin 2018 à 20h00'** à la Maison Communale, Place Communale, 6 à Anhée.
L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR :
*Première – ~~deuxième – troisième~~ convocation.*

Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

ART.L1122-11. Le conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions et au moins dix fois par an. Lorsqu'au cours d'une année, le conseil s'est réuni moins de dix fois, durant l'année suivante, le nombre de conseillers requis pour permettre la convocation du conseil est réduit au quart des membres du conseil communal.
ART.L1122-12. Le conseil est convoqué par le collège communal.
Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.
ART.L1122-13§1er. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article l1122-17, alinéa 3 ...
ART.L1122-15. Le Conseil est présidé par le Bourgmestre ou celui qui le remplace, sauf lorsqu'un président d'assemblée est désigné en vertu de l'article L1122-34, §3. Il ouvre et clôt la séance.

**En séance publique** :
1° Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2° Arrêtés de police : ratification
3° Règlement complémentaire sur le stationnement à Anhée, rue de la Libération : décisions
4° Règlement complémentaire sur le stationnement à Anhée, rue grande (N96) : décisions
5° Règlement complémentaire sur le stationnement à Bioul, Place Vaxelaire et abords : décisions
6° Règlement complémentaire sur la circulation à Anhée, rue de la Molignée : décisions
7° La Terrienne du Crédit Social-assemblée générale ordinaire : décisions
8° Intercommunale INASEP-assemblée générale ordinaire : décisions
9° Intercommunale ORES Assets-assemblée générale ordinaire : décisions
10° Intercommunale AIEM-assemblée générale statutaire : décisions
11° Intercommunale AIEM-assemblées générales extraordinaire et ordinaire : décisions
12° Intercommunale IMAJE-assemblée générale ordinaire : décisions
13° Compte communal, bilan et compte de résultats au 31/12/2017 : approbation
14° Modifications budgétaires n°1/2018 : décisions
15° Octroi d'une subvention en numéraire à l'ASBL « Conseil Culturel d'Anhée »-Section Kaléidoscope : décisions
16° Financement global du programme extraordinaire 2018 (répétition de marché) – marché public de services : décisions
17° Achat d'une parcelle de terrain et d'un ensemble bâti à Anhée, rue Grande-accord définitif : décisions
18° Fonds d'investissement des communes 2017-2018 : travaux de voiries rue des Maquisards, Vieilles-Ruelles, de Senenne, du Rond-Fossé, du Chérimont, Alex-Daoust, quartier de Mossiat, de la Cour, Roland et Tienne-de-Faux-contrat de coordination sécurité et santé : décisions
19° Fonds d'investissement des communes 2017-2018 : travaux de voiries rue des Maquisards, Vieilles-Ruelles, de Senenne, du Rond-Fossé, du Chérimont, Alex-Daoust, quartier de Mossiat, de la Cour, Roland et Tienne-de-Faux-marché public : décisions
20° Fixation du prix de vente du livre « Avec et sans les ponts de Rouillon, deux siècles de traversée de la Meuse » édité par l'administration communale : décisions

21° BEP-programme POLLEC 3 : Plan Energie Climat de l'Arrondissement de Dinant-approbation : décisions

**A huis clos** :
22° Personnel enseignant : démission d'une institutrice maternelle définitive
23° Location d'un étang et d'une partie de ruisseau à Bioul-fin de convention : décisions

Par le Collège,

La Directrice générale, Le Bourgmestre,
Françoise Septon. Luc Piette.